

République
française

Département de la
Seine-Saint-Denis



Le Maire

Place Salvador-Allende
BP 35 - 93171 Bagnolet Cedex
Téléphone : 01 49 93 60 00
www.ville-bagnolet.fr

Bagnolet le 20 mars 2018

Monsieur Michel Cadot

Préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris

5, rue Leblanc

75015 PARIS

Monsieur le Préfet,

Depuis son ouverture il y a près de 40 ans, de nombreux habitants de Bagnolet vivent à proximité de l'autoroute A3 et sont confrontés à des nuisances : pollution aux particules fines mais également pollution visuelle et sonore. Les bagnoletais sont d'autant plus exposés, qu'ils vivent également à proximité immédiate du périphérique.

Après plusieurs années de blocage, et malgré nos relances et sollicitations en faveur de l'installation d'un mur anti-bruit, le directeur des routes d'Ile-de-France (DIRIF) nous a récemment proposé d'installer un revêtement à enrobé phonique.

C'est une bonne solution qu'il convient de mettre en œuvre rapidement, il n'en reste pas moins que nous regrettons que l'Etat renonce à son engagement initial d'installer un mur anti-bruit.

Ainsi, je me permets de vous solliciter pour m'assurer, auprès de vous, que cette piste n'ait pas été complètement abandonnée.

J'adresse une copie de ce courrier à monsieur Patrick Ollier Président de la Métropole du Grand Paris.

Dans l'attente de votre réponse et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Tony DI MARTINO

Maire de Bagnolet



Adresser la correspondance à Monsieur le Maire

République
française

Département de la
Seine-Saint-Denis



Le Maire

Place Salvador-Allende
BP 35 - 93171 Bagnolet Cedex
Téléphone : 01 49 93 60 00
www.ville-bagnolet.fr

Bagnolet le 20 mars 2018

Monsieur Patrick Ollier

Président de la Métropole du Grand
Paris

15-19 avenue Pierre Mendès-France

75013 Paris

Monsieur le Président,

Je vous adresse le courrier que j'ai envoyé au Préfet de la région Ile-de-France, afin d'attirer son attention sur les nuisances liées à l'autoroute A3.

Particulièrement sensible aux problèmes de pollution auxquels sont confrontés les riverains, je compte sur vous pour étudier les solutions afin de limiter l'exposition des bagnoletais aux particules fines et à la pollution visuelle et sonore.

Dans l'attente de vous rencontrer pour évoquer ces problèmes, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Tony DI MARTINO

Maire de Bagnolet



Adresser la correspondance à Monsieur le Maire